

Chambéry, le 22 septembre 2023

**Circonscription de Saint-Jean-de-
Maurienne**

Affaire suivie par :
Olivier Thenail
IEN Saint Jean de Maurienne

Tél. 04 79 64 04 89
olivier.thenail@ac-grenoble.fr

Le Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Savoie,

à

Mesdames et Messieurs les IEN,
Mesdames et Messieurs les principaux de collèges
Mesdames et Messieurs les directeurs de SEGPA
Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Objet : défi bi-départemental scientifique, technologique et artistique, de la petite section à la 6e

L'enseignement des sciences et de la technologie, dès le plus jeune âge, est indispensable pour préparer les élèves à leur vie de citoyen dans un monde où les sciences et la technologie occupent une place prépondérante. Le défi 2023-2024 proposé conjointement par les groupes départementaux Sciences de la Savoie et de l'Isère s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il permet de développer des compétences langagières, de donner du sens aux notions mathématiques et scientifiques et s'attache à explorer les liens entre les arts et les sciences. Il offre également la possibilité, aux enseignants qui le souhaitent, de mener ce projet en lien avec des classes en Europe dans le cadre de e-twinning.

Le thème de ce nouveau défi vous invite à engager vos élèves dans une démarche scientifique et de création en les incitant à inventer et fabriquer un carrousel utilisant un mécanisme de transmission dans les conditions définies par le [règlement général](#).

Ce défi intitulé « **Mon manège en chantier !** » s'adresse à tous les élèves quel que soit le cycle, y compris les classes de 6^e et 6^e SEGPA.

Les inscriptions au défi s'effectuent uniquement en ligne sur le site départemental Savoie Educ : <https://savoie-educ.web.ac-grenoble.fr/defi>

J'attire votre attention sur la date **limite d'inscription fixée au vendredi 9 février 2024**.

Le comité de pilotage du défi organisera une **finale le vendredi 24 mai 2024** avec l'appui d'élèves de cycle 3 qui testeront les productions, valideront la réussite au défi selon les critères établis et attribueront le prix artistique.

Ce défi s'inscrit dans une pédagogie de projet et peut être un objet de travail fructueux, interdisciplinaire, partagé par les enseignants et les élèves des 1er et 2nd degré dans le cadre du cycle 3.

Je vous encourage à vous inscrire nombreux à cette quatorzième édition du défi départemental qui est l'occasion pour les élèves d'expérimenter, d'inventer, de construire et d'échanger, possiblement avec des classes européennes, autour d'un problème scientifique et technologique concret tout en permettant une ouverture vers les arts et la création, dans le cadre des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Je vous remercie pour votre implication dans cette action au bénéfice de la réussite et de l'épanouissement de tous les élèves.

*Arvi,
Bie wouh,*

François Coux